



Rome, le 25.3.2021

« Aussitôt, il leur parla et dit : 'Prenez courage, c'est moi'. N'ayez pas peur » (Mc 6, 50)

« Courage pour le présent ... et surtout pour l'avenir » (Saint Daniel Comboni).

Chers confrères

A vous tous nos salutations de joie et de paix pour ce temps de Carême qui nous conduit à la Pâques de Résurrection. Nous sommes dans le mois où nous célébrons le 190^{ème} anniversaire de la naissance en ce monde de notre Père et Fondateur, saint Daniel Comboni. Pour cela, nous voulons remercier le Seigneur avec vous, parce qu'il a donné à l'Eglise et au monde entier notre Institut - les Comboniens du Cœur de Jésus - et pour la mission qu'il nous a confiée d'annoncer l'Évangile aux plus pauvres et aux plus abandonnés.

La période de pandémie que nous vivons depuis plus d'un an modifie les habitudes et les styles de vie de nombreuses personnes et institutions et nous oblige maintenant à faire le point sur la situation du prochain Chapitre général de l'Institut : il faut tenir compte de son parcours de préparation, de la situation actuelle de la pandémie et des perspectives d'avenir concernant le lieu et la date de sa tenue.

Le 19^{ème} Chapitre général et le chemin de la préparation jusqu'à ce jour

Le 19 juin 2020, en la solennité du Sacré-Cœur de Jésus, nous avons convoqué le XIX Chapitre général en indiquant la date et le lieu de sa tenue. Nous avons également tracé son chemin de préparation, dont le pivot principal est l'implication, de diverses manières, de tous les confrères sur les chemins déjà entamés ces dernières années.

Une des modalités envisagées pour l'implication de tous les confrères sont les assemblées provinciales : dans ces assemblées nous commençons à dialoguer et à discerner sur le rapport de la circonscription au Chapitre qui sera ensuite élaboré par les Conseils de Circonscription et les délégués au Chapitre. La pandémie qui sévit dans le monde a contraint de nombreuses circonscriptions à reporter leurs assemblées provinciales. A ce jour, de nombreuses assemblées n'ont pas encore eu lieu.

Dans certains continents, le chemin vers le Chapitre général a déjà commencé, tandis que dans d'autres, il n'a pas été possible. On peut dire la même chose de certains secteurs par rapport à d'autres. Nous nous demandons encore s'il sera bientôt possible de se réunir en tant que continents, d'obtenir des visas et de pouvoir voyager et se réunir pour préparer le rapport continental au Chapitre.

Le retard dans l'élection des délégués au chapitre a en effet reporté, par rapport aux temps prévus par le Conseil Général, la nomination de la commission pré-capitulaire à la mi-avril prochaine. À ce moment-là, nous choisirons et nommerons également les observateurs du Chapitre.

Le processus avec le facilitateur du Chapitre a déjà commencé, mais nous n'avons pu avoir qu'une seule réunion avec lui et avec toute la direction générale ; pour reprendre les rencontres avec lui, nous attendons que l'urgence sanitaire se résorbe.

La célébration du XIX Chapitre Général et les restrictions pour le covid-19

La pandémie affecte fortement la vie de chacun d'entre nous et de la communauté humaine, en modifiant les habitudes et les modes de vie. Notre Institut est également marqué par cette situation ; nous faisons ici mémoire de tous les confrères qui sont morts à cause du virus : ils sont morts pour nous mais vivants en Dieu, et ils continuent leur mission en nous soutenant par leurs prières dans la vision béatifique du Père.

Un autre facteur à prendre en compte est celui des différentes variantes du virus qui sont apparues, augmentant sa transmissibilité et provoquant également une augmentation de la mortalité : nous sommes donc appelés à faire attention à nous-mêmes et aux autres, afin de ne pas être des instruments de propagation du virus.

La situation générale de la pandémie et la situation italienne en particulier ne sont pas roses. Ici même, où le Chapitre devrait se tenir, nous sommes au milieu de la troisième vague épidémique : les infections sont toujours très élevées, tout comme le nombre de décès chaque jour. De nombreuses restrictions sont toujours en place, notamment une interdiction des déplacements et des assemblages, en particulier dans les cas où la distanciation sociale ou d'autres mesures restrictives ne peuvent être respectées. Si les mesures en vigueur actuellement devaient être maintenues jusqu'en septembre prochain, il serait impossible de tenir le Chapitre dans notre Curie générale. Notre maison, en effet, ne nous permettrait pas de respecter les mesures de distanciation sociale, nous rendant passibles de poursuites par les autorités italiennes. Nous avons envisagé la possibilité de tenir le Chapitre dans une autre installation près de Rome : cette option, cependant, augmenterait le budget du Chapitre de 30%, sans résoudre le problème de la quarantaine obligatoire de deux semaines pour ceux qui arrivent de l'extérieur de la Communauté européenne. Ensuite, il y a encore les problèmes d'obtention de visas et la possibilité réelle de se rendre à Rome. Nous nous sommes également demandé ce qui se passerait si un ou plusieurs capitulaires tombaient malades et nécessitaient des soins intensifs ? Si cela devait arriver, il y aurait alors le désagrément créé par la mise en quarantaine automatique de tous les capitulaires par les autorités sanitaires.

Enfin, nous avons demandé l'avis des membres de la Direction générale et de la communauté de la Curie qui, à la majorité, ont suggéré de reporter le Chapitre général. En outre, plus des deux tiers de tous les capitulaires, de droit et élus, que nous avons consultés, ont suggéré de reporter le Chapitre.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, le Conseil général estime que les conditions ne sont pas réunies pour tenir en toute sécurité le Chapitre général au lieu et à la date prévus. Pour cette raison, il communique à l'ensemble de l'Institut sa décision de le reporter à une date à déterminer. Cette date sera décidée lors de la consulte de juin prochain.

Nous avons donc encore un peu de temps pour suivre l'évolution de la pandémie et surtout les progrès de la campagne de vaccination dans le monde ; nous espérons être en mesure de discerner d'ici là dans quelle mesure le chapitre devrait être reporté. Une fois ce discernement terminé et la décision prise, le CG en informera le Vatican : il est en effet de la compétence du Saint Siège approuver cette décision. À ce moment-là, nous informerons l'ensemble de l'Institut de la nouvelle date et du nouveau lieu du Chapitre général.

Pour l'instant, le Saint-Siège n'autorise pas la tenue des chapitres par ordinateur. S'il le permet, nous devons décider ensemble de l'organiser ou non selon ce mode et, bien sûr, en prévoir l'organisation.

Le chemin continue

Nous tenons cependant à souligner que même si le Chapitre est reporté, le chemin de préparation au Chapitre et la vie de l'Institut continuent. Nous invitons donc notre Institut tout entier et tous nos confrères à une plus grande participation individuelle et communautaire à la préparation du Chapitre et

à la réponse au questionnaire. Nous encourageons les circonscriptions et les continents à procéder à la préparation de leurs rapports au chapitre et à organiser des rencontres télématiques sur les quatre pistes du chapitre. Une fois nommée, la commission pré-capitulaire pourra aider à ce parcours de préparation.

Le service du Conseil général : Notre Règle de Vie, 157 et 157.1 dit : « *Le supérieur général et son conseil sont élus à leur charge pour une période de six ans, au terme de laquelle un autre chapitre est convoqué. Le conseil général reste en fonction jusqu'à ce qu'un nouveau conseil soit élu.* » La Congrégation pour la Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique (CIVCSVA) dans sa lettre du 2 avril 2020, Prot. n. Sp.R. 2419/20 écrit : « *En même temps nous vous rappelons que les mandats des supérieurs majeurs et de leurs conseils respectifs sont prolongés jusqu'à la prochaine célébration des chapitres* ». Le Conseil général attend donc patiemment et poursuit son service en se confiant à vos prières.

Conclusion

Il est évident que nous vivons une époque totalement nouvelle qui demande un grand esprit d'adaptation, de créativité et de courage pour ne pas la subir passivement mais plutôt pour la transformer en une opportunité pour chacun d'entre nous et pour l'ensemble de notre Institut. Pour réaliser cette transformation, il n'existe pas de chemins ou de routes déjà tracés que nous pourrions simplement suivre : nous sommes appelés à devenir nous-mêmes un chemin et, avec innovation et fécondité et en restant fidèles à l'Évangile et au charisme qui nous a été confié, à prendre avec décision et joie la route qui nous mènera à la rencontre de cette humanité blessée mais profondément aimée.

Marie, notre Mère et Mère de tous, Saint Daniel Comboni et tous les confrères qui nous ont précédés dans le Royaume des Cieux intercèdent pour nous et pour toute l'humanité : à eux nous confions le chemin vers le XIX Chapitre Général.

P. Tesfaye Tadesse Gebresilasie

Tesfaye Tadesse

P. Jeremias dos Santos Martins

Jeremias dos Santos Martins

P. Alcides Costa

Alcides Costa

P. Ciuciulla Pietro

Pietro Ciuciulla

Fr. Lamana Cónsola Alberto

Alberto Lamana Cónsola

